

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017**

PRESENTS : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MAITREJEAN, MISCHLER, DUMETIER et GLISZCZYNSKI
Messieurs DUBOZ, REYMOND, CUINET, GUTRIN, MICHEL, MORINIÈRE, NOEL, PIERRECY et VUILLET

EXCUSES AYANT

DONNE POUVOIR : M. LUX, pouvoir à M. REYMOND,

Date de la convocation : 30/03/2017

Avant de débiter la réunion de Conseil, Monsieur le maire a une pensée pour Pascal CHIAVEGATO, garde forestier de la commune, décédé le 2 avril 2017.

Madame MAITREJEAN est nommée Secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 FEVRIER 2017

Le compte-rendu de la réunion du 23 février est approuvé par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1- Compétence PLU, carte communale ou documents d'urbanisme en tenant lieu

La loi du 24 mars 2014 dite loi ALUR a prévu le transfert automatique de la compétence des Communes en matière d'élaboration des documents d'urbanisme au profit des communautés de communes. Le périmètre du SCOT n'étant pas encore défini, doit précéder l'élaboration du PLUi, de plus plusieurs communes ont engagé une modification de leur document d'urbanisme. Il a donc été proposé lors du Conseil Communautaire du 1^{er} mars dernier de demander aux communes de s'opposer au transfert automatique de cette compétence avec l'objectif d'un transfert au 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil municipal s'oppose au transfert automatique et prend acte de la volonté d'organiser un transfert au 1^{er} janvier 2019.

2- Vente de terrain Lotissement « Sous le Crêt »

Réservation de la parcelle n° 2 cadastrée AA N° 268 d'une superficie de 1 210 m² pour un montant de 47 190 € HT.

3- Vote des taux des taxes locales 2017

Suite à la diminution des dotations de l'Etat de l'ordre de 25 000 € depuis 2013, il a été nécessaire de modifier le taux des taxes locales.

Madame GLISZCZYNSKI s'est abstenue.

Le conseil municipal vote les taux suivants :

	Anciens taux	Nouveaux taux
Taxe d'habitation :	5.37 %	5.55 %
Taxe foncière Bâti :	11.55 %	11.93 %
Taxe foncière non bâti	27.09 %	27.99 %

4- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur le Maire explique que la compétence est transférée à la Communauté de Communes

Le conseil doit fixer, comme chaque année, le taux qui sera appliqué pour le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2017, soit :

Montant versé à la communauté de communes par la commune = $\frac{57\,184.35}{728\,585} \times 100 = 7.849\%$

Base prévisionnelle

728 585

Rappel du taux 2016 : 8.09 %

Voté à l'unanimité

5- Subventions et aides 2017

Sur proposition de la Commission Action Sociale, le conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer ainsi les subventions pour l'année 2017:

- Club « Les Fougères »	50 €
- « Les Marcheurs de Cize »	50 €
- Chorale « Crescendo »	50 €
- Les Gratteurs du Bief	50 €
- Les Loisirs Créatifs	50 €
- Le Célérestat	50 €
- Les Cerisiers Câlines	160 €
- Banque alimentaire	200 €
- Semons l'Espoir	200 €
- Restos du Cœur	200 €

Le conseil décide également de fixer les aides et participations versées pour l'année 2017 :

- Centre aéré – Centre de loisirs : 3.00 € /jour et par enfant, maximum 25 jours ou dans la limite de la somme facturée aux familles, si le montant journalier est inférieur à 3 €.
- Séjour linguistique : 60 € par an

BUDGET EAU

6- Compte administratif 2016

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés	21 540.97	.		26 628.19	21 540.97	26 628.19
Opération de l'exercice	51 626.13	60 421.24	13 062.76	11 944.85	64 688.89	72 366.09
TOTAUX	73 167.10	60 421.24	13 062.76	38 573.04	86 229.86	98 994.28
Résultats de clôture	12 745.86			25 510.28		12 764.42
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	73 167.10	60 421.24	13 062.76	38 573.04	86 229.86	98 994.28
RESULTATS DEFINITIFS	12 745.86			25 510.28		12 764.42

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

7- Compte de Gestion 2016

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité.

8- Budget Primitif 2017

Le budget est voté par chapitres.

N°	CHAPITRES	2017	N°	CHAPITRES	2017
		Propositions			Propositions
002	Résultat reporté	12 745.86	70	Produits des services (ventes terrains)	60 235.86
011	Charges à caractères général	28 300.00	74	Subvention d'exploit (virt commune)	1 615.00
012	Charges personnel	4700.00			
014	Atténuation de charges (redevances)	9 000.00			
042	Opérations d'ordre (amortissements)	8 215.00	042	Opérations d'ordre	1110.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		62 960.86	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		62 960.86

N°	CHAPITRES	2017 Propositions	N°	CHAPITRES	2017 Propositions
020	Dépenses imprévues	9 000.00	001	Excédent antérieur reporté	25 510.28
20	Immobilisations incorporelles	13 000.00	13	Subventions d'investissement	19 721.00
21	Immobilisations corporelles	25 306.28			
040	Opérations d'ordre entre sections	1 110.00			
041	Opérations d'ordres	5 030.00	040	Opérations d'ordre entre section	8 215.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		53 446.28	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		53 446.28

Monsieur REYMOND informe qu'il serait nécessaire d'étudier un programme sur 2 ans concernant les canalisations Rue de Franche-Comté.
Vote du budget à l'unanimité.

BUDGET LOTISSEMENT

9- Compte Administratif 2016

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		244 909.04	464 565.79			219 656.75
Opération de l'exercice	708 283.53	850 516.86	940 390.74	884 565.79	1 648 674.27	1 735 082.65
TOTAUX	708 283.53	1 095 425.90	1 404 956.53	884 565.79	1 648 674.27	1 954 739.40
Résultats de clôture		387 142.37	520 390.74			-133 248.37
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	708 283.53	1 095 425.90	1 404 956.53	884 565.79	1 648 674.27	1 954 739.40
RESULTATS DEFINITIFS		387 142.37	520 390.74			-133 248.37

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

10- Compte de Gestion 2016

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

11- Budget primitif 2016

Le conseil décide de voter le budget par chapitres

N°	CHAPITRES	2017 Propositions	N°	CHAPITRES	2017 Propositions
002	Résultat reporté		002	Excédent reporté	387 142.37
011	Charges à caractères général	6 000.00	70	Produits des services (ventes de terrains)	241 248.37
66	Charges financières	2 000.00			
023	Virement t à la section investissement	627 390.74			
042	Opérations d'ordre entre section	705 390.74	042	Opérations d'ordre entre section	712 390.74
043	Op. ordre intérieur de section	2 000.00	043	Op. ordre intérieur de section	2 000.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 342 781.48	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 342 781.48
N°	CHAPITRES	2017 Propositions	N°	CHAPITRES	2017 Propositions
001	Résultat reporté	520 390.74	16	Emprunts	
16	Remboursement d'emprunts	100 000.00	021	Virement de la section de fonctionnement	627 390.74
040	Opérations d'ordre entre section	712 390.74	040	Opérations d'ordre entre section	705 390.74
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 332 781.48	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 332 781.48

Vote du budget à l'unanimité.

BUDGET COMMUNE**12- Compte administratif 2016**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		129 814.95	12 526.84		12 526.84	129 814.95
Opération de l'exercice	388 719.75	417 460.88	72 085.73	41 467.71	460 805.48	458 928.59
TOTAUX	388 719.75	547 275.83	84 612.57	41 467.71	473 332.32	588 743.54
Résultats de clôture		158 556.08	43 144.86			115 411.22
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	388 719.75	547 275.83	84 612.57	41 467.71	473 332.32	588 743.54
RESULTATS DEFINITIFS		158 556.08	43 144.86			115 411.22

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

13- Compte de gestion 2016

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité

14- Affectation de résultat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'exercice 2016 a généré un excédent de fonctionnement cumulé de 158 556.08 €.

Cette somme est affectée pour 43 144.86 € en investissements et pour 115 411.22 € en report sur la section de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

15- Budget primitif 2016

Le conseil décide d'inscrire les investissements suivants au budget :

- Agrandissement école (1 300 000.00 €)	225 530.00 € (part communale)
- Réhabilitation mairie + logements :	802 584.00 €
- Travaux SIDEC Effacement et éclairage public :	5 555.00 € (y compris reliquat 2016)
- Travaux ONF :	11 180.00 €
- Etude faisabilité chaufferie bois bâtiments mairie/école:	2 700.00 €
- Véhicule communal :	16 036.76 €
- Matériel et outillage :	2 000.00 €
- Matériel incendie :	500.00 €
- Travaux de voirie rue du Bénégand :	2 825.00 €
- Travaux mur Chemin de Lardièrre :	1 720.00 €

Le budget est voté par chapitres.

N°	CHAPITRES	2017	N°	CHAPITRES	2017
		Propositions			Propositions
011	Charges à caractère général	99 160.00	002	Excédent antérieur reporté	115 411.22
012	Charges de personnel	143 431.22	70	Produits des services	50 720.00
014	Atténuations de produits	67 935.00	73	Impôts et taxes	214 780.00
65	Autres charges gestion courante	43 383.00	74	Dotations et participations	111 917.00
66	Charges financières	12 900.00	75	Autres produits gestion courante	4 300.00
67	Charges exceptionnelles	500.00	76	Produits financiers	300.00
022	Dépenses imprévues	16 000.00	77	Produits exceptionnels	15 015.00
023	Virt section investissements	100 360.00	013	Atténuations de charges	500.00
042	Opérations d'ordre	29 274.00			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		512 943.22	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		512 943.22

N°	CHAPITRES	2017 Propositions	N°	CHAPITRES	2017 Propositions
001	Solde d'exécution d'investissement .reporté	43 144.86	001	Solde d'exécution d'investissement .reporté	
020	Dépense imprévues	3 000.00	24	Produits de cession	15 015.00
16	Remboursement d'emprunts	14 450.00	10	Dotations Fonds divers Réserve	56 384.86
20	Immobilisations incorporelles	2 700.00	13	Subventions d'investissement	429 195.00
204	Subventions d'équipement	228 530.00	16	Emprunts	533 945.00
21	Immobilisations corporelles	37 765.00			
23	Immobilisations en cours	805 584.00	021	<i>Virt de la section fonctionnement</i>	100 360.00
040	Opérations d'ordres	7 000.00	042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	7 274.00
041	Opérations d'ordres	19 700.00	041	<i>Opérations patrimoniales</i>	19 700.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 161 873.86	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 161 873.86

Le budget primitif est voté à l'unanimité

III- DOSSIERS EN COURS

Monsieur le maire informe que sur le projet de réhabilitation des 2 bâtiments, seul le bâtiment mairie concernant l'accessibilité handicapé du bureau et la création de 3 logements a été retenu dans le cadre de la DETR, nous sommes dans l'attente de la réception du courrier de confirmation.

Le bâtiment de l'ancienne école fera l'objet d'un second dossier de demande de subvention l'année prochaine.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Un devis pour le remplacement d'une pompe du surpresseur sur le réseau d'eau pour un montant de 1 655.00€ HT a été accepté.
- ✓ Monsieur PIERRECY apporte les précisions relatives à la vente de 3 lots de bois de chauffage :
 - 1^{er} lot : 30 stères route forestière de la Jaquette bord de route à façonner.
 - 2^{ème} lot : 10 stères, bord de piste forestière de différentes parcelles dans la côte, à façonner.
 - 3^{ème} lot : 3 à 4 stères, Route forestière (barrière de l'ancienne décharge) sur pied à façonner.

Pour toute information vous pouvez consulter l'affiche relative à la vente de bois.

- ✓ D'autres points sont abordés concernant des travaux d'entretien : rue des Vernes, rue Claude Debussy, rue des Mésanges, rue des Croisettes et rue de Gerland.

CIZE, le 13/04/2017

Le Maire,

Philippe WERMEILLE

